

PERSPECTIVES – MA CONTRIBUTION À LA SANTÉ DURABLE

CONCOURS DE CAPSULES VIDÉO DESTINÉ À LA RELÈVE ÉTUDIANTE

La santé durable vous interpelle ? Vous êtes d’avis que votre projet de maîtrise, de doctorat ou de stage postdoctoral peut contribuer au développement d’approches de santé durable ? Vous voulez vous exprimer sur la santé durable et comment vous pouvez y contribuer ? Communiquer sur vos recherches vous passionne ? Si la réponse à ces questions est « oui », cela est fantastique puisque le Fonds de recherche du Québec – secteur Santé (FRQ) est à la recherche de personnes inspirantes comme vous.

Le FRQ propose le concours « Perspectives – Ma contribution à la santé durable », qui a comme objectifs de mobiliser la relève étudiante, incluant les stagiaires postdoctoraux, autour de la recherche en santé durable de même que de sensibiliser les participants et participantes du « Symposium Santé Durable : un univers de recherche, de découvertes et d’applications qui nous concerne tous », à différentes perspectives de recherche dans le domaine, à travers les yeux de la relève étudiante.

Les capsules vidéo sélectionnées seront diffusées lors de ce symposium qui aura lieu à Longueuil, le 26 septembre prochain. Trois prix seront remis au terme de l’événement : un de 750 \$ et deux autres de 500 \$.

Faites vite : vous avez jusqu’au 10 septembre pour transmettre votre capsule vidéo au FRQ. Alors prenez votre appareil intelligent et... action !

ÉTAPES ET CONSIGNES EN LIEN AVEC LE CONCOURS

1. **Signifier votre intérêt au FRQ** : Écrivez à sante.durable@frq.gouv.qc.ca et faites part, en deux ou trois lignes, de ce que vous comptez proposer comme capsule vidéo. Vous avez la possibilité de répondre à l’une ou l’autre de ces questions :
 - 1) En quoi votre projet de recherche permet-il de contribuer au développement d’approches de santé durable ?
 - 2) Qu’est-ce que la santé durable pour vous et comment pouvez-vous y contribuer ?

Vous avez jusqu’au 30 août 2024 pour signifier votre intérêt. En réponse, le FRQ vous partagera un lien vers un site qui vous permettra de déposer votre capsule une fois qu’elle sera achevée. Vous devrez par le fait même partager quelques informations de base au FRQ.

Admissibilité : les personnes admissibles à ce concours sont les étudiants et étudiantes à la maîtrise ou au doctorat et les stagiaires postdoctoraux, inscrits ou faisant un stage dans un établissement québécois à la session de l'automne 2024.

Il est à noter que l'adresse sante.durable@frq.gouv.qc.ca est également celle à utiliser pour toute question en lien avec le concours.

2. **Préparation de votre capsule** : Votre capsule doit être pensée et conçue de telle sorte qu'elle réponde aux exigences du concours, sans quoi elle pourrait être jugée non admissible. Voici les critères à respecter :

- Une seule capsule vidéo par personne
- Appareillage : pour filmer votre capsule, seul le recours à un appareil intelligent (téléphone) est autorisé. L'équipement professionnel n'est pas permis.
- Durée de la capsule : entre 45 et 60 secondes, maximum
- Langue : en français seulement
- Formats acceptés : fichier MOV, MPEG4, MP4, AVI, WMV, MPEGPS, FLV, 3GPP ou WebM
- Liens externes : les liens menant à des sites web publics ou privés ne sont pas permis
- Droit de refus : le FRQ se réserve le droit de refuser toute capsule vidéo renfermant des propos impolis, injurieux ou offensants à l'égard d'une personne ou d'une organisation. Il en est de même pour toute capsule faisant de la publicité ou de la promotion en faveur d'organisations ou d'entreprises, ou contenant des éléments de désinformation.

La date limite pour déposer votre capsule via le site prévu à cet effet est le 10 septembre 2024. Aucune capsule transmise au FRQ par courriel ou après la date limite ne sera considérée. Par ailleurs, aucune capsule ne sera retournée pour fins d'ajustements.

Il est recommandé de lire l'encadré « Qu'est-ce que la santé durable ? », en fin de document, pour vous assurer de bien camper votre capsule dans la perspective santé durable. Il s'agit de la vision dont s'est doté le FRQ.

3. **Sélection et évaluation des capsules** : Votre capsule fera l'objet d'une sélection par l'entremise d'un processus d'évaluation simple se détaillant comme suit :

- Le FRQ procèdera à une évaluation initiale pour choisir les 10 capsules qui seront soumises à un jury pour évaluation. Ces 10 capsules seront présentées lors du Symposium Santé durable
- Un jury indépendant procèdera à une évaluation des capsules sélectionnées, dans l'optique de déterminer les 2 capsules qui se mériteront un prix d'excellence, soit celles ayant obtenu les notes les plus élevées parmi les 10
- Pour les deux étapes d'évaluation, les mêmes critères et pondération seront employés :

✓ **Clarté et pertinence du contenu (50 %)**

La capsule explique-t-elle clairement et de façon pertinente la contribution que la personne candidate fait ou pourrait faire à la recherche en santé durable, soit au niveau du développement d'approches de santé durable ou d'autres types de contributions (à titre personnel, par exemple) ?

✓ **Originalité et créativité (30 %)**

La capsule témoigne-t-elle d'une bonne dose de créativité et d'originalité de la part de la personne candidate ?

✓ **Qualité globale et éloquence (20 %)**

La qualité globale de la production – notamment les éléments visuels et sonores – est-elle au rendez-vous ? Dans quelle mesure la personne candidate parvient-elle à capter et maintenir l'attention du public la visionnant ?

Important : Si votre capsule fait partie des 10 sélectionnées – vous ferez alors partie des finalistes –, le FRQ vous contactera pour vous en informer et vous demandera de fournir, dans un très court délai, une preuve d'inscription à la maîtrise ou au doctorat dans un établissement québécois, pour la session de l'automne 2024 ; les postdoctorants et postdoctorantes devront fournir une lettre de la personne supervisant leur stage, pour la même période. Il est donc important d'avoir un tel document à portée de main. Ne pas le fournir dans les délais prescrits pourrait se traduire par un retrait de votre capsule du bassin de celles susceptibles de recevoir un prix.

Les 10 personnes finalistes seront invitées à participer au Symposium, en présentiel ou en virtuel.

4. **Remise des prix :** Le concours prévoit la remise de trois prix : deux pour les capsules vidéo sélectionnées par le jury indépendant (750 \$ et 500 \$) et un autre pour la capsule sélectionnée par les personnes participantes au Symposium (500 \$).

5. **Valorisation du travail des récipiendaires et des finalistes :** À la suite du Symposium, les noms et les photos des personnes récipiendaires seront affichés dans le site web et les comptes de médias sociaux du FRQ. De plus, ces personnes, tout comme les personnes finalistes, pourraient être invitées à participer à diverses activités afin de discuter de leur capsule vidéo. D'autres initiatives visant la valorisation du travail effectué pourraient être mises de l'avant par le FRQ, par exemple le dépôt des capsules, en libre accès, sur sa page web. Le FRQ veillera à mettre en valeur les contributions de l'ensemble des personnes candidates.

-- QU'EST-CE QUE LA SANTÉ DURABLE ? --

Il existe déjà des approches en santé qui se veulent des réponses aux perturbations de notre époque (p. ex. les pandémies, les changements climatiques, l'évolution démographique et les systèmes de santé mis à rude épreuve) et qui orientent la recherche, comme « Une seule santé » et celle des « Systèmes de santé apprenants ». Si la première s'intéresse aux interrelations entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement, la deuxième s'intéresse à l'amélioration graduelle et continue des soins et services de santé.

La « santé durable » est à l'intersection de ces approches et favorise l'étude d'un large spectre de problématiques, en plaçant la santé et le bien-être des collectivités et des individus au cœur des préoccupations. Elle se concentre sur des cibles précises, soit la promotion de la santé, des interventions précoces et adaptées ainsi que la prévention des maladies. Ultimement, elle vise à réduire le fardeau et les conséquences des maladies, pour des résultats sanitaires optimaux et une limitation des surcoûts.

Elle mise sur différents champs d'action :

- Efficience du système de santé
- Optimisation ou développement des corridors de services permettant la prise en charge de la santé
- Déterminants de santé : meilleure prise en compte des facteurs socioéconomiques
- Déterminants de santé : meilleure prise en compte des interactions avec les environnements naturels et physiques
- Déterminants de santé : meilleure prise en compte des facteurs individuels
- Vigie ou adaptation accrue face aux menaces ou risques ayant un impact sur la santé (p. ex. changements climatiques, pandémies, etc.)

Et privilégie certains domaines ou moyens :

- Santé numérique, intelligence artificielle en santé
- Intégration de données massives
- Recherche en contexte réel
- Santé personnalisée, incluant la santé publique ou la santé des populations
- Santé mentale
- Engagement des personnes et des citoyens et citoyennes
- Engagement des partenaires et des nouveaux acteurs en santé

La santé durable tient compte du fait que l'implication des citoyens et citoyennes et de partenaires divers (organisations publiques et privées, organismes à but non lucratif, etc.) dans la recherche est de plus en plus valorisée. De même en est-il pour les « nouveaux » acteurs en santé (infirmières, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, des organismes communautaires, etc.), ceci contribuant à l'élargissement des perspectives ; la recherche se propage hors du milieu hospitalier. Ainsi, la recherche est davantage en adéquation avec les besoins et se traduit en des retombées à plus large échelle.

L'intelligence artificielle, la santé numérique, l'intégration des données massives ainsi que la médecine de précision constituent des leviers pour la santé durable. Appliqués autant à la santé physique qu'à la santé mentale, ces « outils » sont essentiels pour faciliter la gestion de notre propre santé, une meilleure gestion de l'accès aux soins et services de santé – le « bon patient, au bon endroit et au bon moment » – et l'amélioration des services publics, pour ne nommer que ceux-ci.